

Communiqué de presse

PLF 2025 : les associations de personnes handicapées dénoncent une coupe inacceptable dans le budget de l'AGEFIPH

Alors que la France s'est engagée à renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap, notamment à l'occasion des Jeux Paralympiques 2024, une mesure incompréhensible viendrait fragiliser cet élan. Le gouvernement, par le biais du Projet de Loi de Finances (PLF) 2025, prévoit une coupe brutale dans le budget de l'AGEFIPH, amputant de plus de 20% les ressources dédiées à l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Depuis plus de 35 ans, l'AGEFIPH œuvre pour soutenir et accompagner ces personnes vers l'emploi, jouant un rôle crucial dans leur inclusion sociale et professionnelle. C'est près de 200 000 aides et services proposées aux personnes en situation de handicap.

Dans le PLF 2025, l'AGEFIPH voit son budget (dont la plus grande part sert à financer directement des aides et aménagements aux personnes) plafonné à 457 millions d'euros, très en deçà de son budget actuel, alors que les besoins augmentent et que les prévisions de rendement de la contribution pour 2025 sont estimées entre 555 et 575 millions d'euros. Ce plafonnement revient à quasiment annuler les effets de la loi de 2018 qui a réformé l'obligation d'emploi pour en augmenter les effets tout en demandant les mêmes efforts financiers aux entreprises.

Cette coupe budgétaire, décidée sans aucune concertation, est en totale contradiction avec les engagements publics récents et les promesses d'une société plus inclusive. La contribution des entreprises est justement destinée à financer ces actions essentielles : plafonner le montant qui revient en effet à l'AGEFIPH met en péril les acquis et l'avenir des politiques d'emploi pour les personnes handicapées.

Cette amputation budgétaire aurait des conséquences graves et immédiates :

- **Réduction des services aux personnes en situation de handicap, voire suppression de certains** : l'Agefiph, acteur clé de l'insertion professionnelle des personnes handicapées, se verra contrainte de réduire ses actions d'accompagnement, de formation, et de soutien à l'embauche. Ce sont les personnes en situation de handicap qui en pâtiront.
- **Message de recul, et incohérence avec les engagements publics récents** : alors que les Jeux Paralympiques ont mis en lumière l'importance de l'inclusion des personnes handicapées, et que des engagements publics en faveur de l'insertion professionnelle ont été pris, cette coupe budgétaire envoie un signal contradictoire.

- **Conséquences sur la santé mentale** : une part croissante des actions de l'Agefiph, près d'un quart aujourd'hui, concerne l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap souffrant de troubles de santé mentale. Réduire ces ressources en pleine déclaration de la santé mentale comme "grande cause nationale 2025" est particulièrement incohérent.

Nous appelons le gouvernement à revenir sur cette décision arbitraire et à maintenir un financement adapté aux besoins croissants des personnes en situation de handicap. L'AGEFIPH est un acteur central de l'inclusion et du soutien à l'emploi des personnes handicapées, et cette coupe budgétaire met en péril des décennies de progrès en matière de lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances.

Les associations membres du Conseil d'Administration de l'Agefiph : APF France Handicap, CFPSAA, FNATH, UNAFAM, UNANIMES, UNAPEI

